

Numéro d'enregistrement	14/2008
Date d'enregistrement	03/12/2008
Numéro de la norme simplifiée concernée ou numéro autorisation CNIL	Norme simplifiée n°47

Titre du traitement :	Nouvel autocommutateur ASTRAA 5000
Finalités du traitement :	Recevoir et émettre des appels téléphoniques.
Liste des données traitées :	Toute communication émise ou reçue par un poste rattaché à cet autocommutateur déclenche la création d'un « ticket », sorte de synthèse de l'appel comprenant les informations suivantes : la date et l'heure de début de la communication, la durée de communication (qui sera la somme des deux informations suivantes), le temps de sonnerie, la durée de conversation, le poste appelant, le poste demandé, le poste sonné, le poste obtenu (qui peut être soit un poste, soit une messagerie, soit le standard), le coût de la communication).
Durée de conservation des données :	Durée de l'exploitation des factures téléphoniques.

Nom et adresse de la personne ayant demandé le traitement :	Direction de la CRAM de Bretagne 236 rue de châteaugiron 35030 Rennes Cedex 09
Service chargé de la mise en œuvre du traitement :	Service logistique – Sous-service Expertise.
Catégorie de personnes concernées :	Tous les agents de la CRAM.
Destinataires des données :	Responsable téléphonie, direction et responsables de service.
Modalité d'information des personnes concernées :	Statistiques mensuelles en automatique au service qualité par mél puis diffusion auprès de la direction.
Modalités de traitement des demandes d'information des personnes concernées :	<p>Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 39 et 40 de la loi n° 78-7 du 6 janvier 1978 s'exercent auprès de la :</p> <p style="text-align: center;">CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE Correspondant à la protection des données 236 rue de Châteaugiron 35030 Rennes Cedex 09</p> <p style="text-align: center;">Responsable : Madame Emmanuelle Le Breton</p> <p>De plus une mention légale est apposée au bas de la lettre d'information.</p>